

Les circonstances de la fondation de l'Union belge de Lausanne

Dès octobre 1914, Madame Mary Widmer-Curtat et le Comité suisse de secours aux réfugiés belges mettent sur pied un vaste mouvement d'entraide et accueille au fil des mois plus de 9'000 enfants et réfugiés belges. Le bureau central est basé à Lausanne et le secrétaire, Mr. Roger de Cérenville, est en contact quotidien avec plusieurs Belges de la région, parmi lesquels Mrs. Octave Maus et Dejongh de « l'Office belge – œuvre d'entraide à Lausanne ». Mr. de Cérenville deviendra dès 1920 -et pendant 35 ans !- le consul de Belgique à Lausanne.

Pour Noël 1918, « les membres de la colonie belge » invitent en guise de remerciement les personnes concernées. En plus du carton imprimé officiel, les époux Struye, qui habitent Villa Clos-du-Lac à Chamblandes, envoient encore une invitation manuscrite au Dr. et à Mme Widmer. Suite à cette réception, « la colonie belge de Lausanne et du canton » fait un don de 2'000 Frs.- en faveur de l'Hospice Orthopédique à Lausanne.

Il s'agit vraisemblablement de la première manifestation officielle mise sur pied par ce qui allait devenir notre Union. Ces Belges de la région gardent le contact, se retrouvent régulièrement et, comme le dit un rapport plus récent « ...des vieux souvenirs sont évoqués, exemple celui d'un goûter à la rue St Pierre auquel Mr. de Cérenville avait convié les Belges résidant à Lausanne, alors qu'aucune Union belge n'existait encore, puis celui d'une chambre d'hôtel où les membres fondateurs réunis donnèrent en fait le jour à l'Union belge actuelle... ».

Le 19 septembre 1926, à l'initiative de 7 membres fondateurs, l'Union belge de Lausanne voit officiellement le jour. Mme Mary Widmer-Curtat et Mr. Roger de Cérenville sont nommés membres d'honneur et participent très activement aux séances.

Les réunions mensuelles ont lieu le 1^{er} lundi du mois à 21h (!) et comportent une courte part administrative par le Comité suivie d'une partie récréative qui semble se terminer souvent fort tard et dans une excellente ambiance. Elles ont lieu d'abord à l'Hôtel Troller, boulevard de Grancy, puis à l'Hôtel de la Paix, à l'Hôtel du Parc à Ouchy, etc... Parmi les autres activités de l'Union, les Cérémonies du Souvenir du 11 novembre occupent une place majeure: dépôt de gerbe au monument suisse à Montbenon, service religieux à l'église anglaise, dépôt de gerbe, discours et hymnes nationaux au monument franco-belge du Bois-de-Vaux. Le monument « La Belgique reconnaissante » de l'avenue de Belgique à Ouchy commémore l'action initiée par Mary Widmer-Curtat.

Après 10 ans d'existence, l'assemblée générale du 2 novembre 1936 demande au consul Mr. Roger de Cérenville de mettre en route les démarches pour obtenir le titre de « Société Royale ». Ce titre est accordé par le Cabinet du Roi en date du 31 mars 1937. Seulement 10 ans d'existence et 5 mois de démarches, la rapidité de cette attribution s'explique par tout ce qui est détaillé ci-dessus.